Pour une approche programmatique du mandat municipal

Avant de voter le budget, nous souhaitons inscrire au procès-verbal une remarque simple sur notre façon de travailler ensemble.

— *Ce que nous devons à la commune* —

Un conseil municipal est mandaté par les habitants pour agir avec intention. Les deux listes ont pris des engagements pendant la campagne. Ces engagements constituent un contrat moral avec la population — ils ne disparaissent pas une fois le scrutin clos.

— *Ce que nous proposons* —

Travailler avec un programme n'est pas une dépense : c'est une méthode. Identifier à l'avance les priorités du mandat permet d'anticiper les appels à projets au niveau régional ou départemental, d'obtenir des subventions qui réduisent la charge communale, et d'éviter de réagir dans l'urgence — souvent plus coûteuse que l'anticipation.

La plupart d'entre nous a la responsabilité d'un domaine d'action. Nous proposons que chacun prenne le temps de réfléchir à son domaine — en s'appuyant sur les engagements pris et sur ce que les habitants nous ont dit — et revienne au conseil avec des propositions concrètes. Le conseil déciderait ensuite ensemble des priorités. Rien dans cette démarche n'engage de dépense sans vote.

— *Ce que nous demandons* —

Nous votons le budget ce soir. Mais nous demandons qu'au premier conseil de septembre, nous discutions ensemble du principe d'un programme d'action pour le reste du mandat — en vue du budget 2027. Ce programme donnerait à notre travail une cohérence que les habitants sont en droit d'attendre.

Un village, même petit, mérite d'être gouverné avec vision. Ce n'est pas remettre en cause la prudence : c'est lui donner une direction.

Loze le 28 avril 2026

Christian Sibilde
Elisabeth Jaquin